

*Claude Léger*

## **Collèges de la passe, impasses de l'Ecole (1989-1998)**

Encore, encore, y revenir inlassablement dans un souci analysant. J'aurais préféré me servir d'une récente lecture tout à fait fortuite du *Traité de l'argumentation* de Charles Perelman, à d'autres fins que cette reprise pourtant nécessaire des coordonnées de nos crises, pour faire valoir l'hommage que rendit Lacan aux pages consacrées par Perelman à l'analogie dans un débat dont il nous reste « La métaphore du sujet » en appendice aux *Ecrits*.

Perelman proposait une définition très carrée de l'analogie dont la formule générale était : A est à B ce que C est à D. On comprend que Lacan ait été intéressé à critiquer un tel quadripode alors qu'il venait de construire celui de la métaphore paternelle. Si, dans un cas, les termes s'articulent deux à deux, dans l'autre, c'est du trois contre un, du fait de la substitution signifiante.

Je me suis donc demandé si les deux crises de l'ECF relevaient de l'analogie, ou bien de la métaphore et si métaphore il y avait, quels en étaient les termes substitutifs. Je ne suis pas certain d'aboutir à une réponse univoque, d'autant que, comme le remarquait Lacan, certains des exemples d'analogie perelmanienne étaient en fait des métaphores.

Par ailleurs, nous sommes encore dans une crise qui, si elle touche à sa fin, n'a pourtant pas, de notre point de vue, été conclue et dont nous ne mesurons donc pas les effets d'après-coup, tandis que nous savons pour la précédente quels ils ont été après la clôture officielle de la crise, à savoir la perte de la singularité de l'ECF avec la création de la section espagnole de l'EEP comme premier véritable laboratoire de l'Ecole Une du Champ freudien, associé à l'entrée par la passe, et préfigurant les remaniements ultérieurs de l'ECF : création de l'ACF en novembre 1992 et changement des statuts de l'Ecole en septembre 1993.

Disons qu'en 1990, la crise a été ouverte avec « Acier l'ouvert », puis fermée – une fois entérinée la radiation de G. Pommier – par la remise en place de la double commission de la passe.

En 1998, la crise a été ouverte officiellement par la « Tirade », déployée par les « Conversations », mise en scène à Barcelone où elle a été fermée au niveau mondial, grâce à la formule incantatoire : « le rideau est tombé ! » ; puis elle a été successivement refermée, tel un emboîtement de poupées russes : d'abord dans le Champ freudien (section clinique et groupes

de l'ICF<sup>1</sup>), puis dans les ACF et enfin à l'ECF, lors de l'AG du 24 octobre. La crise étant alors définitivement close : l'ECF pouvait entrer dans la phase post-critique de « refondation ».

J'ai évoqué dans l'argument de mon exposé un dévoiement de la passe : il est manifeste qu'il a été produit de façon délibérée lors des deux crises de l'ECF, selon un scénario identique, c'est-à-dire la mise en cause par J.-A. Miller de certains participants du dispositif de la passe, à l'occasion des réunions du Collège qui avaient pour but de faire le bilan de l'expérience tous les six ans et d'apporter des propositions pour d'éventuelles modifications du dispositif.

A l'ECF, la passe a été mise en place deux ans après la création de l'Ecole. Si l'on date celle-ci du dépôt de ses statuts en octobre 1981, le règlement intérieur de la passe a été voté en juin 1982 et les premiers cartels n'ont commencé à fonctionner qu'à partir d'octobre 1983. J'ai été surpris de constater que ce qu'il est devenu habituel de désigner comme « collège de la passe » n'existait pas dans le règlement de celle-ci et qu'il en était encore moins fait mention à l'article 15 des statuts. On trouve seulement à l'article 7 du règlement qu'« au terme de 6 années de fonctionnement effectif, toutes les personnes ayant participé à la Commission et au secrétariat se réuniront en collège... ». Ce que je veux dire par là, c'est qu'il y a une grande discrétion à propos de cette instance, alors que dans les deux crises, son rôle a été essentiel et la discrétion revendiquée mise à mal. Dans son rapport en vue de la troisième réunion en collège, F. Leguil indiquait pourtant que la majorité des participants était d'accord pour insérer le règlement intérieur dans l'annuaire, à la suite des statuts.

Lors de la crise de 1989-1990, la première réunion en collège a eu lieu le 23 septembre 1989 au moment même où paraissait le n° 17 des *Cahiers de lectures freudiennes*, « Les racines de l'expérience » dont la grande majorité des auteurs participaient au collège. Après avoir été réunis par J.-A. Miller pour qu'ils entendent de sa bouche même la dénonciation qu'il allait faire de leurs manœuvres factieuses dans « Acier l'ouvert », la crise était officiellement ouverte. Le collège allait se réunir une seconde fois en février 1990 sans possibilité de travail et une dernière fois en juin sans proposer de modifications au fonctionnement, ce qui était une manière de dire que la crise était close, d'autant que l'après-midi même avait lieu la quatrième et dernière « Tétrade » sous l'égide d'*Ornicar?* dont je ne manquerai pas de vous rappeler le titre : « Clinique et politique de la fin de l'analyse ». Le jour même, les cartels de la passe étaient complétés des deux membres qui leur manquaient après la démission de Claude Lemérier et le retrait de Pierre Martin. La double commission pouvait à nouveau fonctionner.

---

<sup>1</sup> Institut du Champ freudien (N.d.I.R.)

Mais cette crise n'avait pas concerné seulement les anciens membres des cartels de la passe épinglés à partir du numéro spécial des *Cahiers de lectures freudiennes*. Elle avait son contrepoint de dramatisation ébauché quelque temps auparavant, d'abord sous forme de rumeur, puis en avril 1989 dans une lettre ouverte de Patrick Valas au Conseil : c'était le différend entre J.-A. Miller et Gérard Pommier. Ce malaise durait en fait depuis plusieurs mois, depuis qu'une première « affaire B. » avait déjà conduit G. Pommier à un recours juridique.

Les Journées d'Automne eurent lieu le 15 octobre, trois semaines après la première réunion du collège de la passe. C'est là que G. Pommier s'en prit aux stands de la librairie devant le refus d'y mettre en vente un ouvrage de sa plume : *La névrose infantile de la psychanalyse*, dans lequel un doute était émis quant à l'authenticité des tout derniers textes de Lacan et où l'entreprise familiale du « champ freudien » était dénoncée.

La guerre était déclarée. Un congrès extraordinaire fut convoqué pour le soir même. Mais auparavant, lors de l'élection des deux membres des cartels de la passe, René Lew, directeur des *Cahiers de lectures freudiennes* fut élu contre un candidat « officiel » de dernière minute.

Les éléments de crise allaient alors s'entremêler. J.-A. Miller décidait de porter ses attaques contre Solal Rabinovitch, coordinatrice du N° 17 et plus spécialement auteur d'un article qui mettait en cause la façon dont il avait reconstitué l'histoire du lacanisme en omettant les signifiants essentiels de ses ruptures, parmi lesquels « la Cause Freudienne ». La « Cause », jetée aux oubliettes à la suite de la célèbre lettre de dénonciation par Melman de la prise de pouvoir de J.-A. Miller, au profit de « l'Ecole du même nom », fut donc mise au placard pour réapparaître douze ans plus tard lors de la création de l'ACF. Cette incise n'a pour objet que de vous rendre attentifs au détournement des noms. Relisez le préambule aux statuts de l'ACF : « le 3 janvier 1981, le Directoire de l'Association, à la suite de plusieurs défections, proposait à Jacques Lacan la fondation d'une Ecole du même nom, ce qui fut fait quelques jours plus tard ». Si l'on songe au poids symbolique de l'acte de fondation de l'AFP, on peut trouver déjà étrange cette formulation. Mais ce n'est pas fini : « Dix ans plus tard, le 1<sup>er</sup> novembre 1992, la Cause freudienne adopte, à la demande du Conseil de l'ECF, le texte de nouveaux statuts et ratifie la composition des nouveaux organes dirigeants ».

Permettez-moi de vous faire part de mon étonnement lorsque j'ai lu (car je pense ne l'avoir jamais fait auparavant) ces quelques lignes tout à fait officielles, présentant les statuts de cette association car on m'avait appris que Lacan avait adopté l'Ecole de la Cause Freudienne, or je découvrais que la Cause Freudienne que je pensais mort-née était réapparue en 92 comme

parent adoptant prêt à « promouvoir en France, dans ses régions – à l'exclusion de Paris – et en Belgique l'étude de la psychanalyse... » etc.

Je vous donne un second exemple. Il s'agit ici de la mise au rancart ou sous le boisseau d'un nom dans un autre préambule, celui des statuts de « l'ECF 2 » (statuts de l'ECF modifiés en septembre 1993) : « L'Ecole, est-il écrit, a son répondant européen dans l'Ecole Européenne de Psychanalyse. Les deux Ecoles partagent une orientation commune... ». Cela vous rappelle sans doute quelque chose. Eh bien, l'EEP comme on dit, a été créée en septembre 1990 lors de la conclusion de la crise de l'ECF. Ses statuts ont été déposés en France au registre des associations : son intitulé complet est « Ecole Européenne de Psychanalyse du Champ freudien ». Toutes les écoles créées par J.-A. Miller sont des écoles du Champ freudien, sauf l'ECF. D'où la nécessité de mettre de côté « champ freudien » dans l'EEP pour en faire le répondant de l'ECF, ou plutôt sa rivale choyée. Nous pouvons en tirer l'enseignement d'un tout premier détournement, celui de l'acte de fondation de Lacan dont je vous rappelle le texte : « Ce titre (l'Ecole Française de Psychanalyse) dans mon intention représente l'organisme où doit s'accomplir un travail — qui, dans le champ que Freud a ouvert, restaure le soc tranchant de sa vérité... ». Car il ne s'agit pas ici de reconquête au sens militaire du terme, mais de la vérité dans le champ que Freud a ouvert : celui de l'inconscient et qui amena Lacan à faire retour au texte de Freud pour en restaurer la subversion. L'intitulé « champ freudien » est utilisé *larga manu* lorsqu'on se trouve loin du centre, dans le mouvement de reconquête. Par contre, on en use avec parcimonie dès qu'on s'approche de l'ECF où l'on sait que son usage peut rencontrer des résistances.

Nous voici donc fin 1989, au moment de la mise en série des éléments de crise qui vont permettre l'ouverture officielle de celle-ci avec « Acier l'ouvert ». Il faut quand même ajouter à cette série la dissolution du séminaire de DEA de J.-A. Miller, car elle introduit dès le mois de mai 1989 le signifiant « dissolution » dans l'ambiance du moment. La menace de dissolution va se préciser lors de la réunion extraordinaire du 15 octobre au cours de laquelle J.-A. Miller mettra dans la balance la radiation de Pommier avec la dissolution de l'Ecole. Mais dans « Acier l'ouvert », il reviendra sur ce qu'il avait avancé un peu vite : « Il n'est pas besoin d'une dissolution formelle pour que le pacte qui nous lie à elle (l'ECF) s'avère nécessaire à renouveler ». En effet, G. Pommier sera très majoritairement radié, même s'il faudra juridiquement s'y reprendre à deux fois. Il n'empêche que les autres éléments de crise n'auront pas été résorbés pour autant. C'est là que vont être noués deux des principaux éléments par l'intervention du Conseil sous la forme de deux commissions qui ont la fonction de toutes les commissions du monde, c'est-à-dire de noyer les poissons :

— l'une visait à réécrire l'histoire de la création de l'ECF. en réponse aux mises en cause de Pommier et de Solal Rabinovitch : « falsifications » et « malversations ».

— l'autre avait la mission de « proposer au Conseil des solutions à l'impasse due à la démission d'un AE » (celle de Cl. Lemérier).

Le Conseil de l'époque m'apparaît ainsi assez semblable à celui de 1998 puisqu'il met en place un dispositif d'investigation policière : « faire la lumière sur ces imputations, établir les faits, recenser les interprétations ». Par ailleurs, le même Conseil charge l'autre commission de lever l'impasse que constitue la démission d'un AE. Pourquoi une commission ? Je signale en passant qu'une AE actuellement en fonction a démissionné et qu'aucune commission n'a encore été créée pour traiter de cette « impasse ».

Alors viennent les pluies de lettres, de lettres de soutien : les amis « d'Acier l'Ouvert ». Elles ont cette fonction, que nous avons connue depuis, de diffuser des actes d'allégeance pour un nouveau pacte : « celui de chacun avec les autres, ses camarades ». Voici le pacte que J.-A. Miller avait imaginé pour faire pièce au « pacte avec Lacan » qu'il considérait ne pas avoir passé lui-même avec l'Ecole, c'est-à-dire pas d'école « avec Lacan » puisqu'il n'était plus là pour en poser les principes. Mais pas pour autant une construction collective puisque les « options fondamentales » de l'ECF seront l'œuvre de J.-A. Miller. Ce sera donc de fait un pacte des camarades avec le bâtisseur. Dans un texte qui accompagne la seconde livraison des lettres en réponse à « Acier l'ouvert », texte adressé à « ses chers collègues », J.-A. Miller exprime ce qui me semble être un point de vérité encore insurpassé : « si l'un fait l'ange, que peut faire l'autre si son ressentiment ne veut pas céder à la contagion de la vertu ? Sinon prendre ce qui reste... Et j'en ai réduit plus d'un à cette extrémité... ». C'est ainsi que J.-A. Miller commença à « parler je ». Voilà comment il découvrit les joies de la dispute « pour frayer l'issue de la crise » et inventa ce qu'il n'avait pas encore désigné du nom de conversation. Mais il faut dire que les opposants d'alors étaient déjà partis... ou presque.

Le 1er mars 1990, G. Pommier écrivait après sa radiation définitive, aux membres de l'Ecole : « ...entrer dans la *disputatio*, c'est déjà accepter l'imposture, et la ségrégation est alors le seul mécanisme permettant de la maintenir. La pratique qui en découle évoque le lynchage, et je n'aurai jamais été que le premier à en avoir fait les frais ». *Pommier-le-voyou* était aussi un peu voyant.

Et la passe dans tout cela, direz-vous ? Elle n'a pas été mise au rancart ; elle a été déplacée. Après la dénonciation du « syndicat » ou du « club de la passe », voire « d'une faction politique ayant complété depuis un an pour détruire l'expérience de la passe dans l'Ecole », on a les livraisons des lettres de soutien dont certaines font déjà état de dysfonctionnements d'un des cartels de la passe. Puis vient le « colloque de la dissolution » (janvier 1990) sous l'égide d'*Ornicar?* qui se veut déjà le « hors-nicar » de l'Ecole. C'est dans ce colloque que

Geneviève Morel déploie les « trois déviations de la passe » et qu'est mise en scène une petite dispute avec J.C. Razavet, lequel prône la valeur purgative de la crise.

Dès lors, les premiers dérapages commencent à se produire. L'effet Tétrade vise à mettre à ciel ouvert « une clinique de la passe » qui consiste en fait à produire des effets imaginaires : sur fond de menace de dissolution, on introduit la dispute sur un mode parfaitement convenu qui préfigure ce que seront les conversations. Il devient clair, lors de la quatrième Tétrade (« clinique et politique de la fin de l'analyse ») que tout se joue en dehors de l'ECF, dans la visée de sa reconquête.

En premier lieu, on recentre la fonction de l'AE sur « l'expérience collective de l'Ecole » (E. Laurent). Colette Soler se force à déployer cinq cas de passes pour mettre en valeur le respect que méritent ces « cas heureux où passe manquée laisse de l'espoir ». Dans sa conclusion, Miller constate le passage de la clinique au politique. « Les passants devront savoir que la passe, c'est fait pour être raconté ». Voici comment la « clinique de la passe » s'est réduite au récit de cas. Nous entendrons par la suite les séries d'AE témoignant publiquement de leur propre passe et donc de leur cas dans la perspective d'une exposition de savoir. L'hypothèque d'un « enseignement d'AE » sera ainsi levée. Puisque l'épistémique conduit à une impasse et au renforcement de la caste, il faut valoriser la transmission clinique comme moyen de définir une Ecole « où on ne sait pas ce que c'est que le psychanalyste ». C'est là le point de vue de J.-A. Miller à l'orée de la création de l'EEP. Voilà la voie de passage de la clinique au politique et la manière de soutenir qu'une telle école n'est pas « de psychanalystes ».

Cette approche me semble parfaitement congruente avec l'instauration dès septembre 90 de « l'entrée par la passe », puisque la question du savoir transmissible issu de l'expérience analytique n'est plus le seul critère de sélection. Au contraire, le critère est reporté sur la ligne transférentielle et permet d'autant mieux de prendre l'empan de l'engagement dans une politique institutionnelle, que le sujet qui est passé sous ces fourches caudines est exonéré de toute exigence de transmission : il est nommé pour servir, pour militer pour une cause qui ne l'a pas encore causé.

Comment entériner aujourd'hui de telles déviations après avoir assisté du dehors – c'est mon cas – aux manipulations du deuxième collège de la passe par la publication exclusive des prises de position de celui qui, précisément, en contestait le fonctionnement, non seulement s'agissant des décisions d'un cartel, mais encore de la possibilité d'y discuter des points de doctrine.

La passe, qui a été le levier même de la contre-expérience de l'ECF, s'est trouvée logiquement au centre des deux crises créées par J.-A. Miller pour donner consistance à une opposition qui lui permettrait de justifier sa propre politique, c'est-à-dire tous les infléchissements apportés au concept d'Ecole pour en faire un mouvement expansionniste sous contrôle.

La fabrique des crises suppose trois temps : l'ouverture, l'acmé et l'issue encore appelée « atterrissage ». L'ouverture se fait en fanfare pour que personne ne puisse ignorer que la crise est bien là. L'acmé se constitue par une succession de dénonciations de faits et de personnes supposées avoir mis en cause l'auteur de la crise. S'ensuit alors le mouvement de soutien, organisé et diffusé. Puis vient le culmen de la crise généralement dramatisé dans une large assemblée. Après quoi, on décide du moment de la clôture par des textes aussi neutres et administratifs que possibles. C'est ainsi que la crise doit rester froide et quasi mathématisable.

Ceci est le cadre de la crise. Comme sa visée est de constituer une opposition qui soit consistante, son montage nécessite une mise en série. Par exemple, le n° 17 « Les racines de l'expérience » ne suffisait pas pour brandir la menace de dissolution de l'ECF, d'où l'intrication avec « l'affaire Pommier » qui aboutit à l'alternative : radier Pommier ou dissoudre l'Ecole.

Ainsi, le « pompage » de Colette Soler était-il insuffisant à faire crise. Il a fallu le mettre en série avec d'autres éléments dont certains pouvaient paraître hétérogènes entre eux ainsi qu'avec le premier. Mais cela n'était qu'une apparence : de même que les opposants ne se savent pas tels tant qu'ils n'ont pas été désignés, de même leur articulation logique n'apparaît que par la mise en série dans un temps ultérieur qui peut aller au-delà de la clôture de la crise.

L'au-delà de la crise peut d'ailleurs réserver des surprises, voire des sur-crisis. Ainsi « l'entrée par la passe » qui fut une des réponses à la crise précédente n'a jamais été évaluée, alors que le dernier collègue aurait pu en faire un point fort de discussion. Or, récemment, le Conseil de l'ECF, dans son exhortation à entrer dans l'Ecole, encourageait à s'y présenter. Y aurait-il une crise de recrutement ?

En fait, dans les deux crises, les impasses liées au fonctionnement de la passe, les critiques portées sur certains cartels, puis la dénonciation des personnes, ont abouti à ravalier l'expérience à un niveau exclusivement politique : politique de recrutement, politique de mise au pas, en tout cas du « lytique », de la dissolution, mais au sens chimique du terme.

Je tiens à remercier Annie Staricky qui m'a communiqué tous les documents nécessaires à la relecture de la crise de 1989-90.

